



SOCIÉTÉ CANINE DE VENDEE

Affiliée à la Société Centrale Canine reconnue d'utilité publique

CACS
de la SCC

EXPOSITION CANINE NATIONALE **LA ROCHE-SUR-YON**

JEUDI 9 MAI 2024

**Lycée des Etablières
Route de Nantes**

1^{re} CLÔTURE : 12 avril 2024 (*cachet de la Poste faisant fois*)

CLÔTURE IRREVOCABLE

DES ENGAGEMENTS : 19 avril 2024 (*date de réception*)

Engagements à envoyer accompagné de votre règlement à :

Société Canine de Vendée

Mme Véronique PINIARSKI

17 Le Désert - 85190 BEAULIEU SOUS LA ROCHE

Renseignements ☎ 06 89 35 62 22

veronique.piniarski@wanadoo.fr

BAR, SANDWICHS

RENSEIGNEMENTS HÔTELS

Office du tourisme ☎ 02 51 36 00 85

**ENTRÉE
GRATUITE
POUR LES
VISITEURS**

Engagements
possibles
sur internet :
<https://cedia.fr>
paiement sécurisé



En partenariat avec

**ROYAL CANIN**

Les récompenses seront distribuées dès la fin des jugements afin de permettre aux exposants de partir à l'exception des chiens sélectionnés pour le ring d'honneur.

Entrée interdite aux chiens non inscrits au catalogue

IL EST RAPPELÉ AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIENS DE 2^e CATÉGORIE QU'ILS SONT TENUS DE SE CONFORMER AUX ARRÊTÉS DE LA LOI DU 06 JANVIER 1999

Groupe 01	09/05/2024
Berger australien	DELENTE Jean-Luc
Berger blanc suisse, Bergers allemands, Bergers hollandais, Chiens de berger belge, Welsh Corgis, <i>Races non citées</i>	KERFRIDEN Jean
Bergers de Brie	TEPPAZ-MISSON François
Groupe 02	09/05/2024
Dobermann	BARD Carole
Chien de montagne des Pyrénées, Dogue du Tibet, Dogues allemands, Landseer, Saint Bernard, Terre Neuve	DELAHAYE Matthieu
Bouvier Suisse, Boxer, Bulldog anglais, Dogue de Bordeaux, Schnauzer, <i>Races non citées</i>	DESSERNE Sylvie
Cane Corso	ESCOFFIER Jean-Louis
Berger du Caucase, Berger d'Asie centrale, Bulldog Continental, Mastiff - Bullmastiff, Rottweiler	KARCHER Christian
Groupe 03	09/05/2024
Airedale, Bedlington Terrier, Bull Terriers, Fox-Terriers, Staffordshire américain, Staffordshire Bull Terrier, Terrier de chasse allemand, Terrier du Yorkshire, Terriers d'Ecosse, <i>Races non citées</i>	BARD Carole
Groupe 04	09/05/2024
Teckels	ROUSSET Bernard
Groupe 05	09/05/2024
Esquimaux canadiens, Spitz de Norbotten, Chien d'ours de Carélie, Spitz finlandais, Spitz des Visigoths, Chiens nus du Mexique et du Pérou, Husky Sibérien, Malamute de l'Alaska, Podenco canario, Podenco iberico à poil dur, Podenco iberico à poil court, Samoyède, Spitz allemands, Spitz italien, <i>Races non citées</i>	DELENTE Jean-Luc
Basenji, Chien du Pharaon	MAGRE Christian
Groupe 06	09/05/2024
Dalmatien	KARCHER Christian
Anglo-français de petite vénerie, Ariégeois, Chien courant finnois, Basset Hound, Beagle, Beagle Harrier, Billy, Bleus de Gascogne, Chien de Saint Hubert, Chien courant slovaque, Chiens courants suisses, Chiens de recherche au sang, Gascons saintongeais, Griffons vendéens, Porcelaine, Rhodesian Ridgeback, <i>Races non citées</i>	ROUSSET Bernard
Groupe 07	09/05/2024
Braque allemand, Braque du Bourbonnais, Braques de Weimar, Braques français, Braques hongrois, Chien d'arrêt frison, Drahthaar, Epagneul de Pont-Audemer, Epagneul français ^{spé} , Epagneuls bretons, Epagneuls de Münster, Griffon Korthals, Langhaar, Pointer, Pudelpointer, Setter anglais, Setter Gordon, Setters irlandais, Stichelhaar, <i>Races non citées</i>	GESLIN Anne
Groupe 08	09/05/2024
Barbets, Chien d'eau espagnol, Wetterhoun, Chien d'eau portugais à poil bouclé, Chien d'eau portugais à poil ondulé, Chien d'eau américain, Cockers américains, Cockers anglais, Lagotto Romagnolo, Spaniels	DESSERNE Sylvie
Golden, Labrador, Retrievers	THIOLOY Arnaud
Groupe 09	09/05/2024
Chihuahuas	ALARION Nicolas
Bichons, Caniches, Epagneuls continentaux, Epagneuls japonais, Pékinois, <i>Races non citées</i>	ESCOFFIER Jean-Louis
Bouledogues français	KARCHER Christian
Carlins, Chiens du Tibet, Cavalier King Charles Spaniel Blenheim, Cavalier King Charles Spaniel Ruby - noir & feu, Cavalier King Charles Spaniel Tricolore, Petits Belges, Terrier de Boston	TEPPAZ-MISSON François
Groupe 10	09/05/2024
Lévrier afghan, Lévrier écossais, Lévrier hongrois, Lévrier irlandais, Saluki, Sloughi, Whippet, <i>Races non citées</i>	MAGRE Christian
Races non reconnues par la FCI	09/05/2024
Ratonero-bodeguero andaluz	BARD Carole
Maneto, Podenco andaluz, Cursinu, Podencos valencianos	DELENTE Jean-Luc
Alano espagnol, Chien Fonnese	DESSERNE Sylvie
Pluricolores à poil frisé	ESCOFFIER Jean-Louis
Pachon navarro, Epagneul de Saint-Usuge	GESLIN Anne
Euskal artzain txakurra, Perro de pastor garafiano, Perro leones de pastor, Barbado da Terceira, Majorero	KERFRIDEN Jean
Segugio dell'Appennino, Briquet de Provence, Bruno Saint-Hubert	ROUSSET Bernard

EXTRAITS DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'EXPOSITION

L'EXPOSITION SE TIENDRA LA ROCHE S/ YON LE 9 MAI 2024

ARRIVÉE ET JUGEMENT - L'accès de l'Exposition est ouvert aux chiens à partir de 8h00. Les jugements commenceront à 9h30 précises.

LOGEMENT - Des cages seront mises à disposition pour les meutes uniquement.

SORTIE DES CHIENS - La sortie est libre après les jugements, à l'exception des chiens retenus pour le Ring d'Honneur. Un Bar-Sandwicherie sera installé à l'intérieur de l'exposition.

AFFICHAGE - Toute distribution de prospectus quels qu'ils soient est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'Exposition.

PRESENTATION : Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, ce qui exclut tout double « Handling », c'est-à-dire qu'il est interdit par tout autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non respect, disqualifier le chien et consignera le motif sur son carnet de juge.

TOILETTAGE - Il est interdit de préparer le chien dans le hall de l'exposition en utilisant des substances ou du matériel quelconque. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé. Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme. Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

SERVICE VÉTÉRINAIRE - Le Service Vétérinaire sera assuré par un Docteur - Vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'Exposition :
- des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau,
- des chiens aveugles, sourds ou estropiés,
- des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations,
- des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnée de leurs petits,
- des chiens dangereux.
La décision du Service Vétérinaire est sans appel (voir Avis aux Exposants).

ANNULLATION - En cas d'impossibilité d'ouvrir l'Exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la Société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

ENGAGEMENTS - Les chiens doivent être la propriété de l'Exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Pour les juges, se conformer au règlement des juges.

Sont seuls admis à l'Exposition les chiens inscrits à un Livre d'origines (Livre d'attente compris) d'un Pays membre de la F.C.I. ou d'un Pays non affilié, dont le Livre d'origine est reconnu par la F.C.I.
Seront refusés :
a) les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements,
b) les engagements "au poteau" le jour de l'exposition,
c) toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe de lot ou classe d'élevage ou des erreurs de transcription de l'organisation.

CLASSES D'ENGAGEMENT

Les dates prises en compte pour l'admission dans une classe sont le jour de naissance et le jour du jugement.

• CLASSES INDIVIDUELLES

INTERMÉDIAIRE - Pour les chiens âgés de 15 mois à moins de 24 mois. Cette Classe donne droit à l'attribution d'un C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Ouverte.

OUVERTE - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois. Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Intermédiaire.

TRAVAIL - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture des engagements, la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classe Ouverte et Intermédiaire.

CHAMPION DE BEAUTÉ - Réserve exclusivement aux chiens âgés d'au moins 15 mois, déclarés Champions de Beauté Nationaux des Pays Membres de la F.C.I. et Champions Internationaux de la F.C.I. au plus tard à la date de clôture des engagements (la photocopie doit être jointe à l'engagement).

Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S.

JEUNE - Pour tous chiens âgés de 9 mois à moins de 18 mois. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent et non au C.A.C.S. Le 1^{er} excellent peut obtenir le CACS-J.

PUPPY - Pour les chiens âgés de 6 mois à moins de 9 mois.

BABY - Pour les chiens âgés de 4 mois à moins de 6 mois. Ces 2 classes ne donnent pas droit à l'attribution d'un qualificatif ; le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur, insuffisant). Elles ne donnent pas lieu à un classement.

VÉTÉRAN - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 8 ans. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S. Le 1^{er} excellent peut obtenir le CACS-V.

AUTRES CLASSES

MEUTES Réserve aux Races des Groupes 3 - 4 - 6 soumises au travail dans l'utilisation chasse. Le lot doit être composé de 6 chiens au minimum, de même race, variété, poil et taille (sauf Nains et Kaninchen), sans distinction de sexe et appartenant au même propriétaire ou équipage.

LOT D'AFFIXE - (Classe pouvant être constituée sur place). Pour au moins trois et au plus 5 chiens de mêmes race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents. Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

LOT DE REPRODUCTEURS - (Classe pouvant être constituée sur place). Pour un sujet mâle ou femelle, accompagné de 3 (minimum) à 5 (maximum) de ses descendants directs au 1^{er} degré.

COUPLE - Pour deux chiens de même race et variété, de sexe différent, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

PAIRE - Pour deux chiens de même race et variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.
CHIENS "NE CONCOURANT PAS" - Pour les chiens âgés de 4 mois minimum, titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre des Origines reconnu par la F.C.I. et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.

CLÔTURE DES ENGAGEMENTS - La clôture des engagements est fixée au 19 avril 2024 (date de réception).

RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS : le montant des engagements doit être adressé en même temps que la feuille d'engagement à l'ordre de la Société Canine de Vendée par chèque bancaire ou postal. Sur Internet, seuls les engagements payés seront pris en compte.

REFUS OU EXCLUSIONS :

- 1^o des engagements - La Société se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre et de les rembourser même après les avoir acceptés.
 - 2^o des chiens - (A leur entrée ou en cours d'exposition) :
 - a) ceux refusés par le "Service Vétérinaire" ;
 - b) ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés.
- Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés.
- c) ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'Exposition est formellement interdite ;
 - d) ceux dont l'engagement "au poteau" serait demandé.

JUGEMENTS - Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un commissaire de ring, et si besoin est, d'un interprète, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un Juge qualifié ou stagiaire ou Expert confirmateur de la race considérée.

Un Juge défaillant peut être remplacé par son suppléant ou tout autre Juge qualifié pour la même race.
Un deuxième Juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens par journée d'exposition.

En aucun cas un Juge ne pourra, à la demande de l'exposant, juger le chien dans une autre classe que celle dans laquelle il a été engagé. Les jugements sont sans appel et définitifs dès qu'ils sont prononcés. Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le Juge.

En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite, mais le juge a la faculté de l'examiner, de lui attribuer un qualificatif officiel sans le classer.

Lorsque le coup de feu est obligatoire, celui-ci doit être tiré à l'extérieur du hall

C.A.C.S. : Le C.A.C.S. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1^{er} "EXCELLENT" en CLASSE OUVERTE, INTERMÉDIAIRE ou TRAVAIL, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement la première place). Les Juges font les propositions de C.A.C.S. d'après les mérites absolus des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu.

Il appartient à la S.C.C. de s'assurer, pour l'homologation du C.A.C.S., que les chiens satisfont aux conditions imposées.

Si le chien classé 2^e Excellent est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le C.A.C.S., il peut lui être accordé la R.C.A.C.S. La R.C.A.C.S. peut être convertie en C.A.C.S. si le chien proposé pour le C.A.C.S. :

- a) ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines.
- b) s'il a déjà le titre de Champion National de Beauté.

Après avoir décerné le C.A.C.S., pour attribuer la Réserve de C.A.C.S., le juge devra appeler sur son ring le second de la classe dans laquelle il aura attribué le C.A.C.S. et le mettre en concurrence avec les 1^{ers} Excellent des deux autres classes.

Les récompenses décernées ne seront valables qu'après leur homologation par la S.C.C. en ce qui concerne le C.A.C.S. CACS-J et CACS-V : Les seuls chiens entrant en ligne de compte pour l'octroi du CACS-J et CACS-V de la SCC sont ceux qui ont obtenu au minimum « 1^{er} EXCELLENT » en classe Jeune et respectivement en classe Vétérin. L'octroi du CACS-J et du CACS-V de la SCC n'est pas automatiquement et obligatoirement lié à l'obtention du « 1^{er} EXCELLENT ». Aucune Réserve CACS-J V de la SCC ne peut être octroyée.

MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE RACE - le chien et la chienne proposés pour le C.A.C.S. concurrent pour le titre de Meilleur de Race, ainsi que le (la) Meilleur(e) Jeune ayant reçu le qualificatif «Excellent» dans la classe jeune, le (la) Meilleur(e) champion ayant reçu le qualificatif «Excellent» et le (la) Meilleur(e) vétérin ayant reçu le qualificatif «Excellent».

MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE GROUPE - Les chiens désignés "Meilleur de Race" seront réunis par groupes pour la désignation du Meilleur Chien de chaque Groupe.

MEILLEUR CHIEN DE L'EXPOSITION - Les meilleurs chiens de chaque groupe concourront en fin d'exposition pour le titre de Meilleur Chien de l'Exposition.

Dans le cas d'une exposition sur 2 jours, les propriétaires des «Meilleurs de Groupes» de la 1^{re} journée s'engagent en conséquence à être présents à l'Exposition le 2^e jour.

CONFIRMATIONS

ATTENTION : Les chiens nés après le 28 août 2008 ayant les oreilles coupées ne pourront être confirmés.

Seuls les juges français peuvent assurer la confirmation. Votre chien doit être identifié très lisiblement et vous devez le présenter avec sa fiche d'identification et son certificat de naissance de la Société Centrale Canine, ainsi que le formulaire d'examen de confirmation correctement rempli.

Une liste des modifications intervenues après l'édition du catalogue sera affichée au secrétariat de l'exposition.

Règlement complet des expositions sur le site SCC : <https://www.centrale-canine.fr/articles/reglement-des-expositions>



Age minimum exigé pour la confirmation : **12 mois sauf**

Gr 1 : Bergers Allemand et de Brie, Bouvier des Flandres	15 mois
Gr 2 : Schnauzer Géant, Dogues Allemand, de Bordeaux, du Tibet, Mastiff, Bullmastiff, Mâtin Napolitain, Mâtin Espagnol, Montagne et Mâtin des Pyrénées, Fila Brasileiro, Chien de Montagne Portugais, Rafeiro de Alentejo, Castro Laboreiro, St-Bernard, Terre-Neuve, Landseer, Léonberg, Dobermann, Rottweiler, Hovawart, Cane Corso, Grand Bouvier Suisse, Bouvier Bernois	15 mois
Gr 3 : Staffordshire Américain	15 mois
Gr 4 : Teckels	15 mois
Gr 5 : Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna, Podenco Canario, Podengo Portugais (moyen et grand), Podenco Ibicenco, Samoyède, Akita Inu, Akita Américain, Esquimau du Groenland	15 mois
Gr 6 : Dalmatien, Rhodesian Ridgeback	15 mois
Gr 8 : Retrievers	15 mois
Gr 9 : Épagneuls Pékinois et Japonais	10 mois
Gr 10 : Afghan, Saluki, Barzoi, Deerhound, Irish Wolfhound, Galgo, Greyhound, Magyar Agar, Azawakh, Sloughi, Chart Polski	15 mois

RÉCLAMATIONS - Toutes réclamations fondées sur ce présent Règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'évènement qui les auront motivés et être accompagnées d'une caution de 105 € qui restera acquise à la Société organisatrice si après examen elles sont reconnues sans fondement.

Tous les cas non prévus au présent Règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés par le Comité de l'Exposition.

SANCTIONS - Pourront être exclus temporairement ou définitivement des Expositions et Concours organisés par la Société Centrale Canine, avec extension possible aux manifestations organisées par ses Associations affiliées :

- a) les Exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur ;
- b) ceux qui auront fait une fausse déclaration
- c) ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité ;
- d) ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'Exposition ou porteraient atteinte au prestige des Juges et de la Société Centrale Canine.
- e) ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé, ou remplacé un chien engagé par un autre ;
- f) ceux qui auront quitté l'Exposition avant l'heure fixée.

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement intérieur de la Société Centrale Canine.

RESPONSABILITÉ - La Société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc. et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit.

Les exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte de l'Exposition, des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-mêmes, la Société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place.

Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent Règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

TRÈS IMPORTANT

Avis aux Exposants résidant à l'Étranger

I - Le Service des Douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquit à caution et le versement des frais correspondants.

II - L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins trois mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un Vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an.

Pour les animaux âgés de plus d'un an accompagnant les voyageurs en transit, importés temporairement ou réimportés après une exportation temporaire, le certificat de vaccination antirabique est seul exigé.

Le certificat devra avoir été authentifié par les Autorités vétérinaires du pays d'origine et garantir que l'animal a bien été vacciné par un procédé autorisé dans ce pays. Une traduction officielle en langue française du certificat devra également être présentée. En l'absence de ces documents, les chiens seront refoulés.

III - Il y a lieu de présenter ces mêmes documents pour accéder à l'Exposition. Par ailleurs, les chiens doivent être en parfait état de santé. Les origines de chacun d'eux devront pouvoir être justifiées à tout moment. Le Vétérinaire officiel désigné par l'Administration peut refuser l'admission des chiens à l'Exposition en cas de non-conformité aux conditions sanitaires.

POUR LES ENGAGEMENTS CLASSES TRAVAIL ET CHAMPION :

- En classe Champion, joindre **obligatoirement** la photocopie du titre homologué avant la date de clôture des engagements
- En classe Travail, joindre **obligatoirement** la photocopie de l'attestation délivrée par la SCC permettant l'engagement dans cette classe

ATTENTION :

Si ces justificatifs ne sont pas joints à la demande d'engagement ou au plus tard à la clôture des engagements, le chien sera automatiquement inscrit en classe ouverte.

DEMANDE D'ENGAGEMENT A RENVOYER

EXPOSITION CANINE NATIONALE LA ROCHE SUR YON LE 19 MAI 2024

Un chien par feuille (Photocopies acceptées)

En partenariat avec



Remplissez cette feuille lisiblement et envoyez-la à la **S.C. Vendée, Véronique PINIARSKI - 17 Le Désert - 85190 BEAULIEU SOUS LA ROCHE** en joignant le montant de votre engagement. Vérifiez l'affranchissement de votre lettre.

Ne rien inscrire dans ce cadre

CLÔTURE DES ENGAGEMENTS : 19 avril 2024 (date de réception)

ATTENTION AUX PRÉCISIONS INDISPENSABLES POUR CERTAINES RACES ET CLASSES : **VOIR AU VERSO**

Identification : _____ N° LO : _____

Puce ou tatouage

Nom du chien : _____

Race : _____

Variété _____ Taille _____ Couleur _____ Poil _____ Poids _____

Né le : _____ Sexe : Mâle - Femelle

Nom du père : _____

Nom de la mère : _____

Producteur (M. Mme Mlle) _____
(propriétaire de la lice à la saillie)

Propriétaire M. Mme Mlle _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Pays : _____ Téléphone : _____

Courriel : _____

Pour recevoir un accusé de réception, merci de renseigner votre adresse mail ci-dessus.

DROITS D'ENTRÉE AU CONCOURS

Pour bénéficier du tarif dégressif, tous les chiens doivent appartenir au même propriétaire selon le fichier central SCC

1^{re} clôture.....2^e clôture

• 1 ^{er} chien	34 €	38 €
• 2 ^e et 3 ^e chien (chacun)	27 €	31 €
• 4 ^e chien et suivants (chacun).....	18 €	22 €
• Classe Vétéran (à partir de 8 ans).....	18 €	22 €
• Classe Puppy (6 à 9 mois)	18 €	22 €
• Classe Baby (4 à 6 mois)	18 €	22 €
• Chien ne concourant pas.....	10 €	10 €
• Meute	52 €	57 €
(au moins 6 chiens)		
• 7 ^e chien et suivant de la meute (chacun).....	12 €	12 €
• Lot d'Affixe, Lot de reproducteur.....	10 €	10 €
• Couple, Paire	5 €	5 €
• Confirmation pour les chiens engagés à l'exposition		gratuit
• Confirmation seule.....	32 €	32 €

1^{re} CLÔTURE : 12 avril 2024 (cachet de la Poste faisant fois)

CLÔTURE IRREVOCABLE

DES ENGAGEMENTS : 19 avril 2024 (date de réception)

Confirmation Sans Jugement le MERCREDI uniquement,
de 14 h à 17 h (voir page 5)

Classes dans lesquelles le chien peut être engagé (1 seule classe)
(Voir définition des classes dans le règlement)

Montant

Intermédiaire _____	
Ouverte _____	
Travail (Voir au dos) _____	
Champion (Voir au dos) _____	
Jeunes _____	
Puppy _____	
Baby _____	
Vétéran _____	
Ne concourant pas _____	
Meutes _____	
Lot d'Affixe, de Reproducteur _____	
Couple, Paire _____	

Confirmation Avec Jugement :

TOTAL (chèque global) _____

Chèque global ou mandat à l'ordre de S.C. Vendée
Étranger : mandat international exclusivement.

Mettez la somme en face de la classe dans laquelle vous souhaitez engager votre chien.

L'entrée est libre pour les visiteurs.

ATTESTATION

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessus. J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance. En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la Société de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même.

Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition. En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues par le règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.

Je reconnais être responsable du bien-être du chien que je présente et je m'engage à ne pas le placer dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid et/ou le traiter de manière cruelle. J'ai bien pris connaissance que le non-respect de cette règle entraînera mon exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture par la SCC d'une procédure disciplinaire à mon encontre.

Seuls les chiens non retenus pour le ring d'honneur pourront sortir après les jugements.

Fait à _____ le _____ Signature du propriétaire :